

Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Oex

Préavis No 02/2018

Château-d'Oex, le 30 janvier 2018
Greffe + Travaux_0134 Préavis édités + 9125
Entretien courant-Exploitation_emo

Demande de crédit pour le remplacement et la pose d'équipements techniques à la Piscine du Berceau

Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

OBJET DU PREAVIS

Par le présent préavis, la municipalité soumet à votre autorité une demande de crédit pour le remplacement et la pose d'équipements techniques à la Piscine du Berceau.

PREAMBULE

Plusieurs équipements techniques, pour certains datant du début des années huitante et pour d'autres début des années deux mille, liés au fonctionnement de la piscine, sont en fin de vie et leur remplacement est devenu indispensable pour assurer le bon fonctionnement de la piscine.

La municipalité souhaite également par le biais de ce préavis procéder à la pose d'une chambre de comptage d'eau potable, ceci en prévision du prochain préavis relatif au règlement sur la distribution de l'eau.

Par ailleurs, le plongeur présente aussi des signes de vieillesse et, par souci de sécurité, la municipalité envisage son remplacement sachant qu'il est fort utilisé.

Demande de crédit pour le remplacement et la pose d'équipements techniques à la Piscine du Berceau

EQUIPEMENTS TECHNIQUES A REMPLACER ET COUTS

Les coûts ci-dessous ont été établis sur la base de devis rentrés comprenant les fournitures et poses.

– Vannes papillon sur les conduites de traitement de l'eau de la piscine	CHF	5'261.75	
– Vannes d'aspiration des pompes de circulation	CHF	2'540.15	
– Vannes d'alimentation des 3 canaux de fond	CHF	3'065.05	
– Batterie de distribution	CHF	8'404.55	
– Pompe de circulation de la pataugeoire	CHF	2'574.70	
– Appareil de nettoyage pour le bassin (robot-aspirateur)	CHF	33'004.65	
– Plongeoir	CHF	2'234.00	
– Chambre de comptage d'eau potable avec pose	CHF	<u>5'380.00</u>	
Coût total TTC	CHF	62'464.85	
Arrondi à			CHF 62'500.00
Divers et imprévus			<u>CHF 3'000.00</u>
COUT TOTAL TTC (Devis 2017 – TVA 8%)			<u>CHF 65'500.00</u>

Par ailleurs, la municipalité relève que cet objet figure au plan des investissements 2018.

PLANING DES TRAVAUX

Ces divers travaux sont planifiés au mois d'avril prochain.

CONCLUSIONS

La municipalité vous encourage à voter ce crédit, ceci dans le but d'assurer l'ouverture de la piscine pour la saison à venir et d'éviter ainsi toutes surprises de pannes d'équipements qui pourraient engendrer la fermeture prématurée du bassin.

En conclusion, la municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHATEAU-D'ŒX

- vu le préavis municipal No 02/2018 du 30 janvier 2018 ;
- oui le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

- A) **D'autoriser** la municipalité à entreprendre le remplacement et la pose d'équipements techniques à la Piscine du Berceau

Demande de crédit pour le remplacement et la pose d'équipements techniques à la Piscine du Berceau

- B) **D'octroyer**, à cet effet, un crédit de CHF 65'500.00.
- C) **De financer** ce montant par un emprunt bancaire dans le cadre du plafond d'emprunts de la législature en cours, si nécessaire.
- D) **D'amortir** ce montant sur une période de 10 ans, à raison de CHF 6'550.00 par année, la première fois au budget 2019. A ce montant s'ajoutera un intérêt passif annuel de l'ordre de CHF 1'637.50 la première année, selon les conditions actuelles.

Dans l'attente de votre décision, nous vous présentons, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Préavis approuvé par la municipalité en séance du 30 janvier 2018.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le Syndic : **La Secrétaire :**

Charles-André Ramseier

Eliane Morier